

ANNEXE 4 – FICHE TRANSFORMATION PASSEPORTS / LICENCES TEMPORAIRES EN LICENCE CLUB FFVOILE

DEMANDE DE TRANSFORMATION D'UNE LICENCE PASSEPORT VOILE OU D'UNE LICENCE TEMPORAIRE EN LICENCE CLUB FFVOILE

Conformément au Règlement Intérieur de la FFVoile Art. 90, « lorsqu'une personne souhaite, au cours de la même année civile, transformer une licence passeport voile ou une licence temporaire voile en licence club FFVoile, elle devra uniquement acquitter à cette occasion la différence entre le coût d'une licence passeport voile ou d'une licence temporaire voile, d'une part, et celui d'une licence club FFVoile, d'autre part ».

Pour bénéficier de cette ristourne, le Club devra renseigner et renvoyer par mail au service Licences licences@ffvoile.fr les informations ci-dessous :

N° du club demandeur :

N° de licence club annuelle :

N° du passeport voile ou de la licence temporaire :

Nom :

Prénom :

Sexe :

Né(e) le :

Attention :

Tout document incomplet ne pourra être traité.